



MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le Ministre

Paris, le 28 OCT. 2020

Madame, Monsieur,

L'épidémie de Covid-19 est certainement la crise sanitaire la plus importante qu'ait connue la France, et le monde, depuis près d'un siècle.

Depuis le début de cette épidémie, vous, médecins libéraux, êtes en première ligne pour prendre en charge vos patients en lien avec vos confrères hospitaliers, pour rappeler inlassablement les gestes barrières et répondre aux interrogations que se posent tous les jours nos concitoyens.

Nos concitoyens savent pouvoir compter sur votre mobilisation sans faille dans ces semaines à venir qui vont être extrêmement difficiles.

Le virus circule désormais à très grande vitesse sur le territoire national, en métropole comme dans les Outre-mer. De toute évidence, et comme nous le constatons chez nos voisins européens, la seconde vague tant redoutée, et à laquelle nous nous sommes collectivement préparés, se présente bel et bien devant nous.

J'ai bien conscience des difficultés que vous éprouvez face à la gravité de la situation sur le terrain. C'est la raison pour laquelle j'ai souhaité prolonger de nombreuses dérogations qui avaient été permises au printemps. C'est notamment le cas de la télémédecine, que j'ai souhaitée plus simple d'accès et prise en charge intégralement par l'Assurance maladie. J'ai également entendu votre demande de rendre à nouveau possible les téléconsultations par téléphone pour certains patients : c'est désormais chose faite.

Sur le terrain, j'ai demandé aux Agences régionales de santé d'être à votre écoute dans le déploiement des organisations territoriales adaptées (centres covid, équipes mobiles, dispositifs ad hoc de permanence des soins...), en lien étroit avec les caisses d'assurance maladie.

Je l'ai dit, la priorité est de protéger les plus fragiles, en particulier nos aînés. Les dérogations visant à faciliter l'intervention des médecins libéraux en établissement pour personnes âgées dépendantes ont également été prolongées, en particulier l'application de la majoration d'urgence pour chaque visite réalisée au sein de l'EHPAD.

J'ai souhaité également vous donner les moyens de participer aux nouveaux modes de dépistage de la Covid 19 au travers du déploiement des tests antigéniques. Dès la semaine prochaine, vous pourrez vous approvisionner auprès des pharmaciens d'officine et réaliser ces tests qui permettent de fournir des résultats quasi en temps réel.

14 avenue Duquesne – 75350 PARIS SP 07
Téléphone : 01 40 56 60 00

Enfin, si la période de crise sanitaire signifie un surcroît d'activité pour certains confrères, elle peut être source de tensions économiques liées aux déprogrammations d'activité. Je tiens à les assurer de mon soutien plein et entier pour traverser cette crise et ses conséquences financières. Aussi, l'Assurance maladie réactivera pour ces spécialités concernées le mécanisme d'aide mis en place au printemps dernier pour faire face à leurs charges.

Les semaines qui viennent seront décisives. Je sais pouvoir compter sur vous. Vous pouvez en retour compter sur ma totale mobilisation à vos côtés.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Avec tout mon savoir et ma confiance -
Bien fraternellement

Olivier Véran

